

**La démarche de co-développement professionnel**

La démarche de co-développement est une approche innovante de formation, proposée par une équipe québécoise de praticiens-chercheurs¹ et qui mise sur le groupe et les interactions entre ses participants pour favoriser l'amélioration de sa pratique professionnelle. Elle vise explicitement le développement des compétences individuelles au sein d'un groupe de travail encadré.

Cette démarche de formation permet à chacun de ses bénéficiaires de s'interroger sur ses manières de faire en prenant appui sur le groupe pour faciliter et encadrer sa réflexion (origine du "co-"), de le partager au sein d'un collectif de travail et de développer ses compétences à travers la mise en pratique de nouvelles stratégies d'action adaptées.

Objectifs de la formation

Découvrir et appréhender les principes de la démarche de co-développement et acquérir les compétences nécessaires pour animer de manière autonome un groupe de co-développement professionnel.

Programme et développement thématique**1. La démarche de co-développement professionnel : objet et méthode**

- Les spécificités de la démarche de co-développement au regard des autres pratiques de formation et de développement de compétences
- Les fondamentaux de la démarche et ses liens avec les principes de la pratique réflexive
- Les plus-values du co-développement pour les participants et leurs organisations
- Les 2 modalités de travail exploitables : à partir d'un thème transversal partagé ou à partir de situations individuelles vécues
- Les 6 phases de la méthodologie de travail et leurs spécificités

2. Les notions et concepts clés nécessaires à l'animation d'un groupe

- Les principes de fonctionnement dans un groupe de co-développement
- Les rôles des différents acteurs dans le groupe et leurs spécificités
- Le rôle de l'animateur et son périmètre d'intervention
- Les compétences attendues de l'animateur de groupe de co-développement
- Le choix d'un sujet spécifique de travail
- Les principes d'une communication constructive avec les participants
- La gestion des résistances au sein du groupe et les leviers d'action exploitables

3. L'animation d'une séance de co-développement

- Les temps marquants d'une séance de travail et son organisation
- L'exploitation collective des sujets de travail
- Les apports thématiques complémentaires exploitables
- Le suivi du groupe de co-développement et les supports pédagogiques individuels et collectifs qui peuvent être proposés
- La place de l'évaluation et de l'auto-évaluation dans le groupe de travail et le repérage de ses axes individuels de progrès et des compétences à consolider

4. La mise en place d'un groupe continu

- Organiser la mise en place d'un groupe de co-développement dans le temps et assurer le suivi des sessions
- La préparation du bilan de fin de parcours

⇒ Dans le cadre de la formation, les intersessions sont exploitées afin d'animer de manière autonome un groupe de co-développement en situation réelle.

Pré-requis et public

La formation s'adresse aux personnes ayant déjà une expérience, même restreinte, dans l'animation de groupes (formation, conduite de réunion, groupe de travail, groupe projet,...).

Modalités pédagogiques

Pédagogie inductive et expérimentale : les participants sont amenés à construire leur positionnement d'animateur par l'apprentissage expérientiel et l'entraînement à la pratique réflexive.

Durée et organisation

5 jours au total : 2 j. + 3j. non consécutifs organisés avec mise en pratique en intersession.
Groupe de 8 personnes maximum.

Modalités d'inscription

Inscription à faire auprès de :
André Mondeguer / cabinet CO-VALENCE.
Une convention de formation sera établie sur demande si besoin, ainsi qu'une attestation de formation.

Intervenant

André MONDEGUER, Formateur et Coach, gestaltiste, créateur et responsable du cabinet CO-VALENCE.

Formé au co-développement professionnel par A. Payette, Montréal.

¹ Adrien Payette et Claude Champagne, 2002.

